

## Internat en Clinique des Equidés

La Clinique Equine reçoit environ 1800 chevaux par an pour consultations et hospitalisations en médecine interne, chirurgie et pathologie locomotrice (incluant médecine sportive et imagerie médicale), réparties sur les sites de Maisons-Alfort et du CIRALE à Goustranville.

L'équipe est composée de 12 encadrants vétérinaires dont 2 diplômées d'un Collège de Chirurgie Vétérinaire (1 ACVS/ECVS et 1 ECVS), 1 diplômée du Collège Européen de Médecine Interne (ECEIM), 1 diplômé du Collège Européen d'Anesthésie (ECVAA), 3 diplômées du Collège de Médecine Sportive et Réhabilitation (ACVSMR, dont 2 certifiées ISELP), avec des résidents dans ces quatre disciplines, ainsi que 2 membres associés du Collège Européen d'Imagerie Médicale (ECVDI-LA).

Pour les consultations, la Clinique propose :

- Des consultations spécialisées de **locomotion** (site ENVA et CIRALE). La Clinique est équipée d'une **plateforme d'imagerie moderne et complète** (radiographie numérique, échographie, IRM, scanner, scintigraphie, ...)
- Des consultations spécialisées en **médecine interne** avec comme service l'évaluation de la **contre-performance** (possibilité d'endoscopie embarquée) et des affections respiratoires en général, **l'exploration de l'amaigrissement et des coliques...**
- Des consultations spécialisées en **chirurgie**, la Clinique disposant d'un bloc opératoire pour la réalisation de chirurgie de **coliques, arthroscopies, ostéosynthèse...** et d'un travail pour chirurgie debout (**coelioscopie, chirurgie des sinus, extraction dentaire...**)
- Des services spécialisés en **ophtalmologie** de diagnostic et de traitement (médical et chirurgical) par le service d'ophtalmologie de l'ENVA au sein de la Clinique Equine.

Le service d'**urgences équin**es bénéficie d'un **plateau diagnostique et technique complet** ainsi que de la compétence des consultants en chirurgie, médecine interne et **anesthésie-réanimation**. Le service est ouvert 24h/24, 7j/7, 11 mois/12 (sauf mois d'Août).

### Places disponibles : 8

Ce programme est accrédité par la DGER (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche) et les internes ayant accompli avec succès l'intégralité du programme se verront attribuer le titre d'Ancien Interne de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort en clinique des Equidés.

### Durée de l'internat :

L'internat se déroule du lundi 2 septembre 2019 au lundi 1 septembre 2020, soit **52 semaines** dont 4 de congés. Les internes seront **indemnisés**. Le montant de cette indemnisation est d'environ 270 euros par mois.

### Rotations sur les différents sites :

Chaque interne effectue des rotations dans différents services et sur différents sites :

- Sur **Alfort** : Médecine (6-8 semaines), Chirurgie (6-8 semaines), Anesthésie/pathologie locomotrice (4-6 semaines)
- Sur le **CIRALE** : Pathologie locomotrice et Imagerie (18 semaines). En fonction des services, les rotations se déroulent sur des périodes de 2 à 6 semaines.
- A **ONIRIS** (Nantes), 4 semaines sont dédiées à la pathologie de la reproduction et se déroulent
- A la **Clinique Equine de Grosbois** (Boissy Saint Léger), une semaine de rotation en chirurgie peut y être effectuée, sur la base du volontariat et dans le cadre d'une convention en vigueur.

La **formation pratique** se déroule dans les différents services cliniques. Au sein de chacun de ces services, l'interne est responsable du suivi des consultations ou des urgences se présentant dans les heures ouvrables (incluant la réalisation de certains examens complémentaires), des hospitalisations ainsi que de la préparation des chirurgies et des anesthésies des chevaux qui lui sont confiés. Il est également responsable de la rédaction des différents compte-rendu et de l'encadrement des étudiants en clinique. **Il devra assurer des gardes de nuits et de week-end** afin d'accueillir les urgences (en moyenne 2 à 3 urgences par semaine), sous le contrôle d'un clinicien expérimenté et encadrer les soins aux animaux hospitalisés. En fin d'internat, l'interne réalise des castrations « sur le terrain » (centre équestre), sous le contrôle d'un clinicien expérimenté.

**Des séances de travaux pratiques et de travaux dirigés**, destinés exclusivement aux internes, sont également dispensées tout au long de l'année (toutes les semaines à toutes les deux semaines en fonction du planning, en médecine, chirurgie, anesthésie et pathologie locomotrice, par exemple : sutures, abord chirurgical des sinus, lavage broncho-alvéolaire, ponction de liquide céphalo-rachidien...)

La **formation théorique** est assurée par la participation à des **réunions hebdomadaires** autour d'articles scientifiques (« Journal club » en chirurgie et en médecine) ainsi que par la participation aux **rondes cliniques** des hôpitaux, avec les autres étudiants, et aux présentations des étudiants. Des présentations d'articles scientifiques sont également réalisées au CIRALE. La **présentation d'un cas clinique** devant des confrères et des étudiants, sur un sujet de médecine, chirurgie, ou pathologie locomotrice, devra être réalisée au cours de l'année. Chaque interne devra également soumettre un cas clinique au concours Vétofocus en juin-juillet 2019. Enfin, la rédaction d'un article pour chaque interne en vue d'une publication dans une revue nationale ou internationale est fortement encouragée.

**Participation à l'enseignement** : les internes jouent un rôle pédagogique très important en assurant une partie des TP et TD à destination des étudiants de 2A et 4A, et des 5A, mais aussi lors de l'encadrement de ces étudiants en clinique (consultations et soins).

## Evaluation :

La validation ou non de l'année d'internat repose sur :

- les notes des deux entretiens annuels,
- les notes du contrôle théorique réalisé en fin d'année,
- les notes des 2 contrôles pratiques (gestes techniques) portant sur l'ensemble des disciplines étudiées au cours de l'année d'internat,
- le recueil individuel des cas cliniques et activités (« case log »)
- la note de présentation orale et **la soumission** d'un cas clinique sur le site de Vétofocus, a minima (possibilité de présentation de poster à un congrès ou de soumission dans une revue vétérinaire).

Pour satisfaire au programme de formation et obtenir un diplôme attestant de la réalisation d'un Internat en Cliniques des Equidés à l'ENVA, l'interne doit obtenir une **note supérieure ou égale à E à chaque étape**

Aucune autorisation de redoublement n'est accordée.

Les internes évaluent également la formation qui leur est dispensée.

Renseignements auprès de l'enseignant responsable de la formation :

**Céline Bourzac**

Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort - Clinique équine  
7 avenue du Général de Gaulle  
94700 Maisons-Alfort  
Tel : 01 43 96 70 39 - Fax : 01 43 96 73 10

[celine.bourzac@vet-alfort.fr](mailto:celine.bourzac@vet-alfort.fr)